

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>En exercice</u> : 15	<u>Présents</u> : 11	<u>Pour</u> : 1+1 procuration	<u>Abstention</u> : 6	<u>Contre</u> : 4
-------------------------	----------------------	----------------------------------	-----------------------	-------------------

L'an deux mille vingt-trois le 27 novembre à 20 heures 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Bernard BAZINET, Maire, le conseil municipal de la commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 22 novembre 2023

Début de la séance : 20 heures- Fin de la séance 22h20

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

ARLOT-PELLEVOISIN Cindy	CONTRE	JULIEN Monique	Abstention	PEYRAZAT Pierre	<u>Procuration</u> POUR
BAZINET Bernard	Abstention	MATHIS Franck	CONTRE	PIALHOUX Laurent	POUR
DAGNAS Delphine	<u>Absente</u>	MARENDA Vincent	<u>Absent</u>	ROUMAT Gérard	CONTRE
GRASSET Cécile	Abstention	MARENDA Yoann	CONTRE	VEDRENNE Jean	Abstention
GENDRE Valérie	Abstention	METIFEU Francis	Abstention	VIGNERON Sébastien	<u>Absent</u>

ABSENT(S) EXCUSE(S): Pierre PEYRAZAT (Procuration à Bernard BAZINET), Vincent MARENDA s'est retiré de la séance à 21h18 et n'a pas pris part au vote des délibérations n°50-51 et 52.

ABSENTS: Delphine DAGNAS, Sébastien VIGNERON

SECRETAIRE DE SEANCE : Gérard ROUMAT

2023-51 Motion nouveau projet de déviation de Beynac (Union des maires de la Dordogne)

Monsieur le Maire présente la demande de motion du nouveau projet de déviation de Beynac dénommé « Triangle d'Or de la Vallée de la Dordogne » (Sarlat-Domme-Saint Cyprien), proposée par l'Union des maires de la Dordogne.

Cette motion s'attache à exposer les besoins et les risques de la population et des visiteurs, en matière de sécurité routière.

Cependant, le conseil municipal ne valide pas cette motion et la rejette à la majorité.

Le Maire certifie sous sa
Responsabilité le caractère
Exécutoire de cet acte.
Le Maire, Bernard BAZINET

Pour copie conforme en Mairie, le 11 décembre 2023
Au registre sont les signatures
Le Maire
M. Bernard BAZINET



AR Prefecture

024-212400162-20231127-2023_51-DE
Reçu le 14/12/2023

Déposé à la-Préfecture le :
Commune d'Augignac-Affichage le 11/12/2023

Page 1 sur 1